

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26120**

Intitulé

Tractoriste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de formation en commerce et oenologie (IFCO) | Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

211s Productions végétales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le tractoriste est un professionnel qui assure à la fois le pilotage et l'entretien des outils, des matériels et des engins mécaniques -fixes ou animés - dédiés à l'entretien, à la préparation au travail de parcelles viticoles, agricoles voir forestières. Il réalise la maintenance des matériels, peut réaliser des réparations légères et assure le nettoyage des engins afin d'optimiser leur durée de vie. Au-delà de ses compétences mécaniques, c'est un pilote qui sait maîtriser le tracteur et les différents attelages dans tous types de situations. Formé aux cycles des cultures des exploitations pour lesquelles il travaille, il a des connaissances qui lui permettent d'adapter son travail à la nature des sols, aux cycles de vie des cultures et aux conditions climatiques.

Le titulaire possède les capacités à:

Entretenir, réparer, préparer un tracteur, des engins et du matériel mécanique destiné au travail agricole, forestier ou à l'entretien de la vigne.

Sélectionner des outils adaptés en fonction de travaux à effectuer et d'états de terrains et de conditions climatiques.

Piloter un tracteur et des engins mécaniques, effectuer des attelages pour préparer, entretenir des terrains d'exploitations agricoles et/ou viticoles et participer à des récoltes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le tractoriste est un salarié employé dans des exploitations viticoles et/ou agricoles

Types d'emplois accessibles

- Tractoriste
- Agent tractoriste en viticulture
- Agent viticole tractoriste
- Agent tractoriste
- Ouvrier viticole tractoriste

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1405 : Arboriculture et viticulture

A1101 : Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour la formation :

La formation « tractoriste » est composée de trois modules de certification :

1. Les opérations de maintenance et d'entretiens d'un tracteur et d'engins mécaniques agricoles et viticoles
2. Sélection d'outils et d'engins adaptés à la réalisation d'opérations de préparation, d'entretien de parcelles agricoles ou viticoles
3. Conduite d'un tracteur, fixation et utilisation d'attelages et d'engins de travail de terrain et de plantations agricoles et viticoles

Le titre est délivré aux candidats ayant validé les 3 modules

Pour la VAE

1. Dépôt du dossier de candidature
2. Présentation orale du parcours professionnel au jury
3. Tests destinés à vérifier la maîtrise effective des compétences requises
4. Décision de validation partielle ou totale

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de : - 4 représentants professionnels du secteur à parité employeurs et salariés - le Directeur de IFCO
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de : - 4 représentants professionnels du secteur à parité employeurs et salariés - le Directeur de IFCO
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de : - 4 représentants professionnels du secteur à parité employeurs et salariés - le Directeur de IFCO
Par candidature individuelle	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de : - 4 représentants professionnels du secteur à parité employeurs et salariés - le Directeur de IFCO
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité. Il est composé de : - 4 représentants professionnels du secteur à parité employeurs et salariés - le Directeur de IFCO

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Tractoriste" avec effet au 31 décembre 2012, jusqu'au 07 juin 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an avec effet au 4 janvier 2019 jusqu'au 4 janvier 2020.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[IFCO Marseille](#)

[IFCO Paris](#)

Lieu(x) de certification :

Institut de formation en commerce et œnologie (IFCO) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [13006 Marseille]

Institut de formation en commerce et œnologie (IFCO) : Île-de-France - Paris (75) [75005 Paris]

IFCO

- 24 Avenue du Prado - 13006 Marseille
- 62 rue Cardinal Lemoine - 75005 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IFCO

- 24 Avenue du Prado - 13006 Marseille
- 62 rue Cardinal Lemoine - 75005 Paris

Historique de la certification :